



Al Louarn

Bulletin des sections finistériennes de Bretagne Vivante

Haie

Une dizaine de membres de la section rade de Brest étaient présents à Plouguerneau, le Dimanche 28 Mars dernier, pour protester contre l'arasement de 106 km de talus et de haies sur la commune (voir Al Louarn de Février), dans le secteur du Grouanec.

L'association locale, Plouguerneau Nature Environnement, avait organisé une exposition et invité les élus locaux dans une salle municipale. Une centaine de personnes sont passées durant l'après-midi pour voir l'exposition et constater, sur le terrain, l'ampleur des dégâts et la façon, consternante, dont certains talus ont été "reconstruits".

Force est de constater que les arasements continuent et que les haies, ces HLM écologiques, disparaissent du paysage avec toutes les conséquences désastreuses constatées depuis des dizaines d'années, sans arrêter pour autant la volonté destructrice de certains.

Quant à la législation concernant leur protection (hormis, le classement en espace boisé classé -EBC- ou en élément intéressant du paysage -EIP-), c'est le vide juridique, qu'a constaté la cour d'appel de Dijon dans une décision du 19 Mai 2009. Elle a, en effet, donné tort à un bailleur qui avait résilié un bail rural, au motif que le preneur avait supprimé les haies. Ce qui signifie que le preneur rural peut appliquer sur les terres des pratiques contraires à l'environnement sans que cela permette au bailleur de résilier le bail.

FNE devrait intervenir en haut lieu pour remédier à cet état de choses et permettre ainsi de protéger un élément clé de nos écosystèmes.

Pour éviter des "printemps silencieux", nous ne pouvons qu'inciter les possesseurs de jardins (16 millions de jardins en France, représentant 1 million d'hectares) à planter des haies, une simple haie peut en effet constituer un refuge pour une multitude d'êtres vivants utiles aux jardiniers.



Bretagne Vivante, Jardiniers de France et la MCE de Rennes viennent justement de réaliser un livret de 35 pages intitulé : Votre haie de jardin "au naturel", comment la concevoir, la planter et l'entretenir. Prix: 1 €. En vente au siège.

Dans cette défense du vivant, chacun a son rôle à jouer, tout comme chaque espèce de la faune et de la flore trouve sa place dans la gigantesque mosaïque de la biodiversité.

Pierre Le Gall
(section rade de Brest)

Participez aux atlas

Même si vous n'êtes pas spécialiste, vous pouvez apporter votre aide au recensement des différentes espèces en Bretagne : amphibiens et reptiles, papillons, libellules et demoiselles, longicornes.

Il vous suffit de prendre une photo et de nous l'envoyer avec quelques renseignements.

Pour cela suivez les instructions que vous trouverez sur le site <http://rade-de-brest.infini.fr> rubrique « participez aux atlas ». Et n'oubliez pas de joindre vos clichés !

Bonnes observations !

Pour les spécialistes, allez directement sur le site de Bretagne Vivante : <http://www.bretagne-vivante.org/>

rubrique : Actions naturalistes / atlas

Dans ce numéro :

Haie	1
A lire Vers la ville-nature ?	2
Disparition d'espèces	3
Le bois de Keroumen	4
Le grillon	5
Le héron garde-bœufs	7
Gargill pollue l'Aber-Benoît	8

Retrouvez-nous sur
le web !
<http://rade-de-brest.infini.fr/>
et
www.bretagne-vivante.org

Bretagne Vivante SEPNEB
186 rue Anatole France
29200 BREST
Tél : 02 98 49 07 18

A lire :

"Les secrets des algues" de Véronique Leclerc et Jean-Yves Floch aux éditions Quae - 160 pages , 22 Euros.

Cet ouvrage a reçu le label de l'année internationale de la biodiversité.



A l'origine du premier oxygène biologique de notre planète, microscopiques ou géantes, de mœurs peu communes dans le monde du vivant (sexualité, alimentation), en association performante avec d'autres organismes (lichens, coraux), nourricières, les algues sont les premiers maillons de nombreuses chaînes alimentaires. Nous en consommons tous, souvent sans le savoir..

Elles sont présentes dans tous les milieux (glaciers, déserts, plans d'eau, rivières, bords de mer, estran, forêts sous-marines, surfaces océaniques). Elles peuvent aussi être toxiques voire mortelles en cas de déséquilibre de l'environnement.

Est présenté, un large éventail d'algues d'eau douce et d'algues marines dans toute leur diversité. Cet ouvrage, écrit dans un langage simple et remarquablement illustré, est destiné à tous les amoureux de la nature.

Jean-Yves est un fidèle adhérent de Bretagne Vivante et il nous fait découvrir, lors des "sorties algues" sur la côte Nord finistérienne, ce monde fascinant et surprenant avec beaucoup de pédagogie.



Jean-Yves Floch animant une sortie "algues"

"Droit du littoral" de Laurent Bordereaux et Xavier Braud aux éditions Lextenso - 443 pages ,36 Euros

Une synthèse complète du Droit du littoral avec les interrogations liées à l'application de la Loi "littoral" du 3 Janvier 1986, à la mise en place du réseau Natura 2000 ou au rôle des documents d'urbanisme en matière de gestion intégrée des zones côtières (GIZC).

Un ouvrage utile qui rend accessible un domaine aussi complexe.

Vers la ville-nature ?

Mercredi 14 Avril, nous avons présenté, à la demande de la commission municipale "Agenda 21" du Relecq-Kerhuon, une trame de travail possible pour protéger la biodiversité en milieu urbain (Kerhuon est une commune qui couvre 643 hectares, pour une population de près de 11 000 habitants, soit 1700 habitants au km² -

Brest : 3000 habitants au km²).

Après une présentation de Bretagne Vivante, des espaces communaux et des espèces qui y vivent, nous avons fait un certain nombre de propositions (cf ci-contre les propositions faites aux élus) et présenté un document réalisé par Jean-François Glinec sur la gestion raisonnée des haies, gestion transposable pour les bords de routes, où, trop souvent, les périodes de fauche à des époques mal choisies, comme les coupes trop rases, mettent à mal la végétation et toutes les espèces qui y vivent.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la trame verte et bleue (TVB), à travers le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) prévu

pour 2013 en Bretagne, des atlas communaux de la faune et de la flore seront réalisés, pour mieux définir la place et le rôle des corridors écologiques dont la nécessité se fait de plus en plus sentir avec la diminution et le morcellement des espaces agricoles, naturels et forestiers, du fait d'une urbanisation galopante.

Pour élaborer les atlas, il faudra favoriser les sciences participatives, à l'instar de l'association Noé conservation pour les papillons de jardins, de Natagora pour les oiseaux de jardins, le comptage des nids d'hirondelles et de martinets, de Bretagne Vivante avec le recensement des arbres remarquables, les inventaires amphibiens, reptiles, odonates, longicornes. Nous pourrions y rajouter le repérage des gîtes de chauves-souris, le signalement des hérissons (pour repérer les couloirs écologiques). Autre piste, l'observation des saisons qui invite les citoyens à l'observation tout au long de l'année de certaines espèces animales et végétales.

Avec un protocole et une méthodo-

logie pour l'exploitation des résultats et l'utilisation des bulletins communaux pour toucher le grand public, nous pourrions déjà constituer des bases de données sur la biodiversité.

La demande de nature de proximité est forte et il convient de s'investir dans cette problématique qui devient un débat public majeur.

Dans cette optique nous avons proposé à la ville de Brest, le 8 Avril 2009, l'établissement d'un atlas de la biodiversité, ceci dans le cadre de l'année 2010, année de la biodiversité.

Nous avons aussi participé à l'élaboration de 4 livrets de découverte du patrimoine sur la commune de Daoulas, avec comme thématique centrale, l'eau.

80% des français vivent en ville et c'est à partir de ce constat qu'il faut nous investir pour défendre et faire connaître cette nature de proximité.

en savoir plus:

<http://lamagiedeshaies.com>

<http://www.natureaujardin.be>

D'UN ÉTAT DES LIEUX INDISPENSABLE

- État des lieux des espèces (faune et flore),
- Vérifier auprès du CBN que la plus grande partie de la commune a été explorée.
- État des lieux des habitats et habitats potentiels, actuels et bibliographiques.
- Inventaire des espaces naturels et des couloirs écologiques (couloir de dispersion de la flore et de la faune)
- Inventaire des sites géologiques
- Recensement des chemins communaux (2/10/1987) voir [Les chemins ruraux](#)

AUX ACTIONS

- Utilisation rationnelle de l'espace (urbanisation maîtrisée)
- Préservation des terres agricoles et des espaces naturels et forestiers
- Rôle majeur du PLU, du SCOT, du SRCE et de la TVB
- Classement des arbres remarquables et des haies (EBC ou EIP) voir [Protéger un arbre remarquable](#)
- Revalorisation de sites (friches, bassins tampons, mares, murets, talus...)
- Végétalisation des espaces publics (parkings, cours d'écoles...) des toits à base d'espèces spontanées.
- Adaptation des bâtiments publics pour favoriser les habitats de chauves-souris, hirondelles, chouettes...
- Éclairage public "minimum"
- Gestion différenciée ("un art du naturel") des bords de routes, des stades, parcs... (formation du personnel) voir [La gestion écologique des bords de route \(solutions\)](#)
- Lutte contre les espèces invasives

Il faut assurer le maillage d'espaces en s'appuyant sur l'armature naturelle qui sera complétée par des lieux publics (parcs, squares...) et même des jardins, connectés entre eux grâce aux réseaux de cheminements doux, pour assurer les continuités et ainsi permettre les déplacements de la faune et de la flore.

Actions dans les domaines de l'éducation et de la formation

- Éducation à l'environnement ("parrainage" de sites par les écoles : mares, bois, ruisseau...)
- Découverte de la nature (circuits de randonnées thématiques....)
- Co-production de projets avec des citoyens-acteurs
- Centre de ressources Internet
- Formation des agents à la gestion différenciée
- Sensibilisation et information, pour aider à l'évolution des mentalités pour l'acceptation de la nature "sauvage" en ville", exemples :
 - désherbage sans pesticides,
 - expo photo, grand format, pour présenter "les petits animaux des jardins" .

Les documents complets de notre présentation aux élus sur <http://rade-de-brest.infini.fr/spip.php?article335>

Disparitions d'espèces

A l'échelle de notre planète, un mammifère sur quatre, un oiseau sur huit, un amphibien sur trois, et 70% des plantes vasculaires sont menacés d'extinction. Pour les poissons c'est pire encore. Les pièces du puzzle de la biodiversité disparaissent les unes après les autres.

Chez nous, pour ne citer qu'eux, l'anguille, le moineau domestique, l'abeille, la moule perlière (devenue plus que jamais perle rare), espèces jadis abondantes, voient leurs populations s'effondrer.

Dans la revue "Natagora", le Président de cette association, Harry Mardulyn, confronté à la question bourrue d'un enfant qui lui demandait "à quoi sert un papillon ? ", répondait ceci.

"La meilleure réponse, je l'ai trouvée dans le remarquable livre "Effondrement" de l'auteur américain Jared Diamond. Il y compare la disparition de milliers de petites espèces, en apparence sans importance, à la suppression progressive de milliers de pièces et de rivets qui tiennent ensemble un avion en vol. A un moment donné, l'avion se crashera."

Et pourtant les signaux d'alerte n'ont pas manqué.

Jean-Jacques Audubon, connu universellement comme peintre, fut aussi

un pionnier de la protection de la nature (l'actuelle National Audubon Society comprend 600 000 membres). En 1813, il décrivait un vol de pigeons migrateurs américains de plusieurs millions d'individus et dénonçait les massacres dont ils étaient l'objet. Un siècle plus tard, en 1914 exactement, le dernier représentant de l'espèce mourait au zoo de Cincinnati. Il décrit de la même manière, en 1830, le nombre impressionnant de perruches des Carolines s'abattant sur les champs de blé ; en 1928, l'espèce était éteinte.

Dans notre avion, combien reste-t-il de pièces et de rivets ?

Le Bois de Kéroumen au Relecq-Kerhuon

Si vous avez la chance de l'embouquer par le haut de la route de Kéroumen (Juste un tronçon supporte le vocable de route), vous pourrez apercevoir tel en ex-voto le panneau du Conseil Général. «Bois de Kéroumen – Espace Naturel Protégé».

Sinon vous pouvez y arriver pédestrement parfois en moto, en VTT et vous trouverez les voies de pénétration plutôt carrossables. Les allées forestières ont laissé leurs ornières pour des pistes confortables, ou des sentes burinées par les coups de crampons meurtriers des pneus de VTT et autres « Enduro du Toupet ». En bonne conscience, ils nettoient. Ces aseptiseurs zélés ont tellement sillonné que les tracés de route supplantent les espaces naturels. Pas de panneaux ! Pas de labyrinthes d'accès!

Donc les trois mots très séduisants sont aux couleurs de notre temps du tout vert.

L'Espace bien identifié sur la carte est régi par une approche sibylline des règles de propriété. En effet trois propriétaires possèdent les fonds d'une nature « *sensible et protégée* ». La Marine Nationale, le Conseil Général et la Mairie du Relecq-Kerhuon.

La Pyro de Saint-Nicolas reprend ses terres en s'appropriant la voie de séparation des communes de Guipavas et du Relecq-Kerhuon et les plantes aquatiques qui bordaient le ru.

Le Conseil Général délègue la gestion des bois à L'ONF et les fauches à la commune du Relecq-Kerhuon. Elle-même fait intervenir une entreprise pour les coupes rases devant, rases derrière et dégarnies sur le dessus.

Les services de BMO sont d'une insaisissable qualité et d'une ambiguë finesse politique.

La question frontale des espaces naturels sensibles, c'est de protéger ! Le blaireau ? Éradiqué ! L'effraie ? Effrayé ne passe plus, Les pics (verts, épeiche) ? Pour combien de temps ! Les derniers écureuils roux ? Les lapins de garenne ? Les papillons ? Les plantes que l'on n'a pas encore répertoriées ?...

Mais la sensibilité de certains regards, elle, est comblée.

On fait empoisonner les taupes, aux tumulus ingrats pour l'œil, on fait couper les mauvaises herbes...

Le bois de Kéroumen fait partie d'un service trois pièces avec l'Anse de Kerhuon et le bois de Kéréreault qui habille une nature exceptionnelle par sa diversité et sa situation privilégiée.

Juste avant d'écrire ces lignes, je remontais du bois et c'était peut-être un signe : un écureuil roux m'aperçut et semblait implorer, un pic épeiche, de son cri caractéristique alarmait, une salamandre fit feu pour disparaître, un minotaure (scarabée à trois cornes) s'enfouissait dans une crotte, un citron voletait et deux tircis visitaient (déjà) les anémones fanant...

Cet espace dit « naturel » suit la devise de la « bio unicité » de l'Homme et non celle de la biodiversité solennellement prônée.

Coupons les orties, rien qu'à les voir certains ont des démangeaisons...

Jean-Noël L'Eost (section Rade de Brest)



Réflexion sur le fiasco du Grenelle :

" les résolutions sont comme les anguilles, on les prend facilement, le diable est de les tenir."

Alexandre Dumas fils

Le grillon, cri fossile de la terre

Il existe de nombreuses espèces de grillons. (2 000 espèces dans le monde, et l'on retrouve des traces fossiles attestant de leur présence remontant au Trias supérieur.) Les plus communes en Bretagne sont le Grillon des champs, le Grillon domestique et le Grillon des bois.

- Le Grillon des champs vit dans la terre, dans des endroits secs et ensoleillés, d'une végétation peu dense (prairies oligotrophes ou plaines de bruyère). II creuse un terrier plus ou moins profond terminé par une chambre d'habitation. Pour les capturer, il faut repérer l'entrée du trou à l'absence d'herbe sur le pourtour et tuter le grillon : c'est à dire chatouiller légèrement l'intérieur du trou avec une paille. Ça marche à tous les coups !

- Le Grillon domestique vit plutôt dans les habitations et le plus souvent en groupe dans les endroits chauds (Autrefois, on en rencontrait beaucoup près des fours de boulanger.)

- Le Grillon des bois, le plus petit des 3, vit dans les feuilles mortes en forêt.

Ces 3 espèces sont considérées comme non menacées en l'état actuel des connaissances, pourtant le Grillon domestique se fait plus rare. Quant au Grillon des marais lui, il est considéré comme une espèce fortement menacée d'extinction en Bretagne.

	Grillon des champs <i>Gryllus campestris</i>	Grillon domestique <i>Acheta domesticus</i>	Grillon des bois <i>Nemobius sylvestris</i>
Couleur	noir	gris jaunâtre ou beige	brun sombre
Taille	18 à 26 mm	16 à 20 mm	7 à 10 mm
Élytres, ailes membraneuses	ailes plus courtes que les élytres	ailes dépassant les élytres	Élytres très courts
Habitat	prés	habitations	bois
			

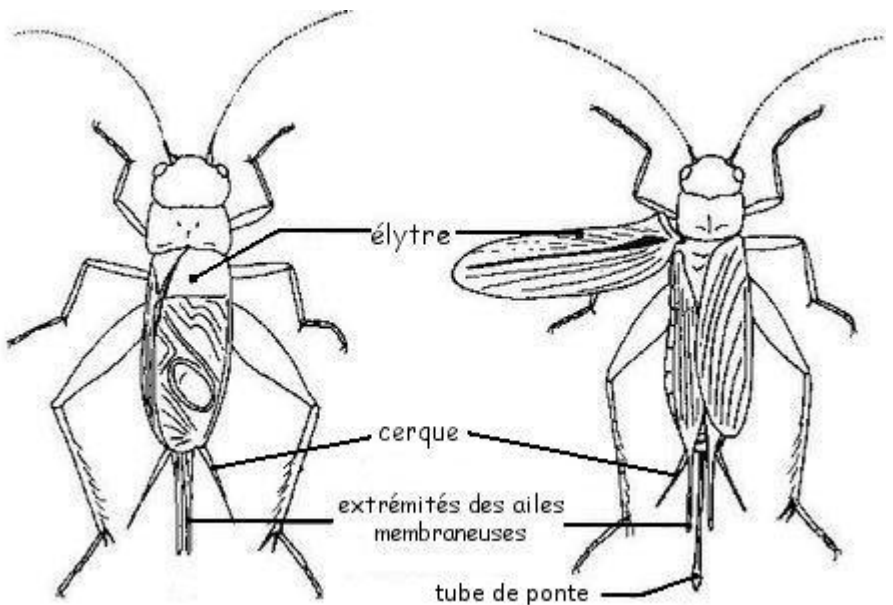
Dans la classification, les Grillons sont des Insectes de l'ordre des Orthoptères comme les Sauterelles et les Criquets.

On reconnaîtra également très facilement un grillon mâle d'un grillon femelle.

- ce sont les mâles qui strident, pour attirer les femelles ;
- les femelles possèdent un oviscapte sorte de tube effilé à l'arrière, qui s'enfonce dans le sol pour y déposer les œufs .

Reproduction

Après sa dernière mue, à partir du mois d'avril, le mâle se fabrique une sorte de plate-forme, juste devant l'entrée du sous-terrain, où la terre est battue et débarrassée de tout obstacle. C'est sur cette plate-forme que le grillon se chauffe au soleil et chante pour attirer les femelles. Après la parade nuptiale la ponte a lieu généralement en juin, parfois encore en juillet. La femelle enfonce son oviscapte dans la terre meuble et y dépose une trentaine d'œufs. La femelle peut en pondre jusqu'à 500. L'éclosion intervient 15 jours après. D'abord blanche, la nymphe noircit très vite ; elle ressemble à l'adulte mais n'a pas d'ailes. Elle va subir une dizaine de mues; à la quatrième, les ailes commencent à apparaître; elles grandiront à chaque mue. A 1 an, le grillon commence sa vie d'adulte qui durera 3 mois. Les grillons passent l'hiver à l'état de vie ralentie, au fond d'un terrier (à 1 cm environ de profondeur).



Chant

Le grillon adulte s'observe de mai à juillet. Le mâle chante par stridulation dès que la température le lui permet, bien souvent entre onze heures du matin et une heure de la nuit. Pour ce faire il soulève soudain ses deux ailes supérieures et les referme rapidement en frottant les deux bords internes l'un sur l'autre pour les ouvrir encore et recommencer. L'élytre droit chevauche toujours sur la gauche. Contrairement aux criquets, le grillon n'emploie donc pas ses pattes pour striduler. Le bord externe des élytres étant replié à angle droit de la partie supérieure, il forme, avec cette dernière et l'abdomen, une boîte de ré

sonance faisant un *cri.. cri.. cri..* caractéristique.

Nutrition

Le grillon champêtre se nourrit de racines et de végétaux de tout genre, mais il complète volontiers son menu de protéines sous forme d'autres arthropodes rencontrés au hasard, comme par exemple des pucerons ou même un petit animal mort. Les grillons en général sont omnivores.

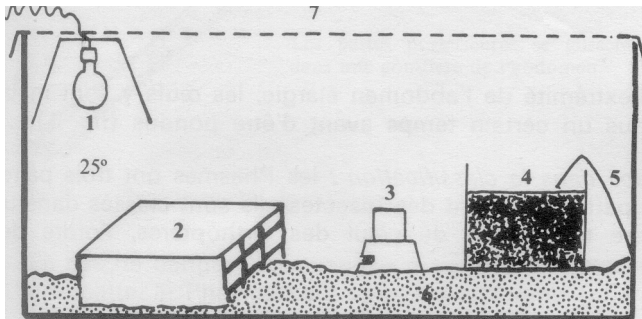
Ennemis

Les ennemis des grillons sont les fourmis, les lézards, les hérissons, les araignées, les crapauds, certains oiseaux.

Menaces et mesures de protection

En France le grillon des champs serait en régression (ce qui n'est pas étonnant) à cause de la disparition de son biotope, essentiellement menacé par la fragmentation écopaysagère et l'eutrophisation du sol dû à un engraissement trop copieux provoquant une végétation plus haute qui empêche la chaleur du soleil de pénétrer jusqu'au sol.

Je n'ai pas trouvé d'inventaire récent sur le grillon domestique. Ce serait le grillon des bois qui s'en sortirait le mieux malgré un ver parasite qui pousse le grillon des bois à se jeter à l'eau et donc à mourir avant de le quitter pour continuer sa propre évolution et se reproduire.



Terrarium pour l'élevage des Grillons.

1 - ampoule électrique dans un pot de fleurs; 2 - brique creuse; 3 - « fontaine » = abreuvoir; 4 - « pondoir » avec terreau humide; 5 - feuille de papier donnant accès au pondoir; 6 - sable humide; 7 - couvercle grillagé ou moustiquaire de nylon.

Élevage

Prévoir un couvercle pour éviter la fuite des très petits grillons. Il est indispensable de leur fournir un pondoir : bol de verre rempli de terreau ou de sable maintenu toujours humide. La femelle y pond, à 1 ou 2 cm de profondeur, et les œufs peuvent être observés par transparence.

Pour obtenir un développement rapide des larves, il faut leur fournir une température de 25 à 30° et pour cela, installer une ampoule de 25 à 40 W dans un pot à fleurs. Dans ces conditions, l'atmosphère se desséchant très vite, il est conseillé de maintenir humide la terre du terrarium, en versant un peu d'eau dans un angle tous les 2 ou 3 jours. La nourriture : pain, biscuits pour chiens, pomme, salade, lait en poudre... Des morceaux de blanc d'œuf dur limitent le cannibalisme.

(On trouve des grillons en vente à l'OPIE)

Sources : Wikipédia, les animaux les élevages - R Tavernier, OPIE, GRECIA

JPaul Le Coz (section Rade de Brest)



Installation de la banderole de la section Rade de Brest lors l'inventaire de la biodiversité du Domaine de Kergroadès situé sur la commune de Brélès le 17 avril.

Le Héron garde-bœufs jusqu'en Finistère et au-delà ...

A l'origine espèce africaine et indienne, le Héron garde-bœufs est bien connu aujourd'hui pour sa capacité d'expansion vers le nord pourtant, dans le vieux guide des oiseaux d'Europe, le « Petterson » 6^{ème} édition de 1972 on peut lire cette légende :

□ : **ACCIDENTEL** dans ces pays. Moins de vingt apparitions connues.

Ce carré, symbole accolé à la description du Héron Garde-bœufs montre bien qu'il y a moins de quarante ans c'était une espèce rarissime particulièrement sur nos terres bretonnes. A partir des observations d'ornithologues de tout poil et surtout des traces de leurs rapports laissées sur l'Internet, il est tentant d'établir une chronologie sommaire et empirique de cette progression du HGB vers le nord et dans le Finistère en particulier.

Si le garde-bœufs avait été vu quelques années auparavant, les observateurs ont noté sa disparition totale du sud de la France et globalement du territoire après les hivers rigoureux de 1985 à 1987. Il est revenu en Camargue de façon régulière, région qui connut en 1992, une vague de colonisation particulièrement forte et soutenue. De fait à titre personnel, mes premières coches se situent dans les marais et rizières aux alentours de Narbonne pendant l'été de la même année. C'est aussi en 1992 qu'il est même enregistré comme nicheur en Auvergne. Les comptes-rendus ornithologiques camarguais publiés tous les 5 ans depuis 1930 font état de cette sur-augmentation de population de HGB entre 1995 -2000. Le site du GOP (Groupe Ornitho Picard) note sur la même période l'implantation de quelques couples nicheurs (2 à 6) dans le Marquenterre.



Hérons garde-bœufs – Tournebelle, Gruissan (Aude) 16 juillet 2006

Dominique Marques

Qu'en est-il pendant ce temps sur **obsBZH**, ce groupe de discussion naturaliste à dominante ornitho ouvert pour la région ouest depuis 1998.

Pas d'observation dans les messages des deux premières années d'existence du groupe.

2000 : Premières observations du héron garde-bœufs tant en Ile-et-Vilaine qu'en Loire-Atlantique.

2001 : un individu est signalé le 18 nov à St Renan(29)

La même année et les suivantes on le voit toujours en 35, 44 quelques fois en Morbihan voire en Côtes d'Armor, mais plus dans le Finistère

2003 : Le 16 juin un HGB se pose à l'Île aux Dames en baie de Morlaix et 3 autres sont repérés le 23 septembre à Ploumoguier.

2004 : on en compte 6 à Plouhinec

2005 : une apparition au Curnic en octobre et une à Goulven (le même ?) en novembre.

Le même hiver mais en janvier **2006** l'espèce est repérée en nombre (14) à Irvillac (au milieu du bétail en pâture comme il se doit) et à nouveau à Ploumoguier.

Hiver **2006-2007** : c'est le grand retour des hivernants à Goulven où ils sont estimés à 45/50 individus mais on les compte aussi par groupes de 30 à 60 individus dans le Morbihan et le sud-Finistère.

Depuis on le croise régulièrement dans tout le département 29.

Cet hiver le héron s'est installé aux portes de Brest et est resté fidèle au secteur de Goulven / Plounévez Lochrist. L'ornithologue du Parc d'Armorique signalait il y a peu de temps un couple nicheur dans le nord du département.

En complément il faut quand même noter que le 23 juillet 2008 sur le blog anglais du Guardian, il y a eu un article signalant la présence de douzaines de « *Cattle egret* » pour la première fois de l'histoire de l'ornithologie du Royaume-Uni !!!!

Notre héron garde-bœufs devient-il de moins en moins frileux ? Ou d'autres raisons bien plus inquiétantes lui permettent-elles de trouver un climat à sa convenance sous nos ciels bretons ? La réponse est hélas sans ambiguïté ...

Références Internet :

<http://fr.groups.yahoo.com/group/obsbzh/messages>

<http://avifaunepicarde.free.fr/garde-boeuf.htm#Statut>

<http://fr.groups.yahoo.com/group/obsmedit/messages>

<http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsidt=2856052> (CRornitho90-94)

http://www.reserve-camargue.org/IMG/Docs_telechargeables/CRornitho95-00.pdf

<http://www.guardian.co.uk/environment/blog/2008/jul/23/egretsbreedintheukforthe>

Trop d'arsenic dans les rejets d'épuration des usines de transformation d'algues

Les algues ont cette faculté de concentrer les éléments naturellement présents dans le milieu comme l'arsenic dont les quantités infimes se retrouvent concentrées au moment des rejets. Deux usines transforment les algues : Cargill qui rejette ses eaux usées au large de l'Aber-Benoît et Danisco qui évacue les siennes dans l'Elorn.

Petit historique concernant le rejet des eaux usées de l'usine Cargill

Depuis la construction de l'usine en 1968, Cargill rejetait ses eaux usées directement dans l'Aber Benoît. Depuis 2001, tout devrait passer théoriquement par l'émissaire de rejet en mer par lequel transite déjà les eaux de la station d'épuration de Lannilis. Cargill a désormais obligation de construire une installation de stockage pour ses eaux de ruissellement, lesquelles seront dirigées ensuite vers la station d'épuration de Lannilis puis vers l'émissaire de rejet en mer. La station d'épuration de Lannilis est soumise aux normes Eaux Résiduaire Urbaines (ERU) de la directive européenne du 21 mai 1991. Cargill n'a pas cette obligation, et dilue donc ses métaux lourds (arsenic) et ses produits chimiques dans cette station, ce qui est scandaleux. C'est à ma connaissance le seul rejet industriel en mer qui bénéficie de cette possibilité.

De la poudre aux yeux !

Les contrôles à terre et mer sont insuffisants pour faire respecter les normes en vigueur. Le discours de la direction de cette société, des élus locaux, et des services de l'Etat consistait jusqu'ici à soutenir que le coût d'une telle mise au norme aboutirait à la fermeture de cette usine. Les ostréiculteurs se sentent rassurés aujourd'hui pour leurs installations dans l'Aber Benoît, mais comme leurs parcs se déplacent vers la mer, cela est plutôt inquiétant. Les derniers parcs installés près de l'île Tاريع à moins de 500 mètres du point de rejet sont arrosés quotidiennement par ces effluents.

Dans le cadre du contrat de bassin-versant de l'Aber Benoît piloté par la communauté de communes du Pays des Abers, les finances publiques permettront de réaliser de jolis diaporamas polychromes sur la courammentologie et la dilution des bactéries dans l'Aber Benoît, mais rien sur la concentration des métaux lourds dans les sédiments, ni de relevés réalisés au niveau du point d'impact des rejets en mer. Les dernières analyses sur les poches d'huîtres effectuées par l'Ifremer dans le secteur mesuraient l'augmentation des quantités d'arsenic ces dernières années, mais pour le moment rien d'inquiétant pour la santé humaine, selon leurs conclusions.

Pour lisser les pics de pollution durant l'été 2009, CARGILL a limité ses achats journaliers d'algues auprès des goémoniers du secteur. L'importation d'algues en poudre originaires du Chili a permis de continuer à augmenter la production sans développer les installations de traitement de cette usine.

Vigilance des associations

Heureusement que le Collectif Captage* veille, et que la qualité des eaux de baignade est à l'ordre du jour des priorités européennes. Mais là aussi, il est urgent d'attendre. Ce dossier, avec ceux des algues vertes, de l'arasement des talus au Grouanec, et la non prise en compte sérieuse du recensement systématique des captages fermés ces dernières années, doit nous amener à être exigeant lors des réunions de la CLE du SAGE. Le Collectif adressera un courrier au Préfet pour informer le public et le représentant de l'Etat de notre vigilance sur ses sujets, mais aussi de la désinvolture avec laquelle ils sont traités, sous forme de communication rassurante et ludique, par ceux qui ont la responsabilité de la santé publique.

* Plouguerneau Nature environnement, Aber Nature environnement, Kanandour, Diwall An Aberiou

Alain Corre, Président de Diwall An Aberiou



Pour nous contacter:

Bretagne Vivante SEPNB Rade de Brest
186 rue Anatole France
BP 63121

29231 BREST CEDEX

Courriel: contact@bretagne-vivante.org